



## **Stella-Jones Inc.**

États financiers consolidés

**31 décembre 2018 et 2017**

(en milliers de dollars canadiens)



Le 31 décembre 2018 et 2017

#### Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les cinq membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. McManus'.

Brian McManus  
Le président et chef de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Vachon'.

Éric Vachon, CPA, CA  
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)  
Le 14 mars 2019



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*



---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



---

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Montréal (Québec)  
Le 14 mars 2019

---

<sup>1</sup> FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique n° A116853

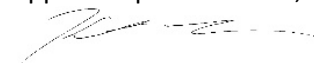
# Stella-Jones Inc.

## États consolidés de la situation financière Aux 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2018 \$	2017 \$
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie		-	6 430
Créances	5	192 380	163 458
Instruments financiers dérivés	18	-	473
Stocks	6	838 558	718 462
Impôts sur le résultat à recouvrer		1 882	1 122
Autres actifs courants		35 567	18 435
		<u>1 068 387</u>	<u>908 380</u>
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	7	551 785	466 056
Immobilisations incorporelles	8	131 658	130 349
Goodwill	8	298 270	270 261
Instruments financiers dérivés	18	7 545	6 173
Autres actifs non courants		4 559	4 761
		<u>2 062 204</u>	<u>1 785 980</u>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	9	133 259	111 206
Instruments financiers dérivés	18	4 381	-
Partie courante de la dette à long terme	10	9 714	5 695
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	11	12 016	12 114
		<u>159 370</u>	<u>129 015</u>
<b>Passif non courant</b>			
Dette à long terme	10	503 767	449 945
Passifs d'impôt différé	15	92 557	72 408
Provisions et autres passifs non courants	11	13 959	11 392
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	7 393	7 675
Instruments financiers dérivés	18	3 748	-
		<u>780 794</u>	<u>670 435</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	13	221 328	220 467
Surplus d'apport		348	298
Résultats non distribués		909 060	809 022
Cumul des autres éléments du résultat global		150 674	85 758
		<u>1 281 410</u>	<u>1 115 545</u>
		<u>2 062 204</u>	<u>1 785 980</u>
Engagements et éventualités	17		
Événements postérieurs à la date de clôture	22		

Approuvé par le Conseil,



Katherine A. Lehman  
Administratrice



George J. Bunze, CPA  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Stella-Jones Inc.

## États consolidés des variations des capitaux propres Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la Conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	220 467	298	809 022	150 620	(69 421)	4 559	85 758	1 115 545
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de l'exercice	-	-	137 597	-	-	-	-	137 597
Autres éléments du résultat global	-	-	927	101 529	(37 602)	989	64 916	65 843
<b>Résultat global de l'exercice</b>	-	-	138 524	101 529	(37 602)	989	64 916	203 440
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(33 290)	-	-	-	-	(33 290)
Régime d'achat d'actions des employés	1 330	-	-	-	-	-	-	1 330
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(469)	-	(5 196)	-	-	-	-	(5 665)
Rémunération fondée sur des actions (Note 13)	-	50	-	-	-	-	-	50
	861	50	(38 486)	-	-	-	-	(37 575)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	221 328	348	909 060	252 149	(107 023)	5 548	150 674	1 281 410

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



# Stella-Jones Inc.

## États consolidés des variations des capitaux propres (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	219 119	258	672 620	223 124	(92 532)	3 829	134 421	1 026 418
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de l'exercice	-	-	167 889	-	-	-	-	167 889
Autres éléments du résultat global	-	-	(983)	(72 504)	23 111	730	(48 663)	(49 646)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	-	-	166 906	(72 504)	23 111	730	(48 663)	118 243
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(30 504)	-	-	-	-	(30 504)
Exercice d'options sur actions	146	(47)	-	-	-	-	-	99
Régime d'achat d'actions des employés	1 202	-	-	-	-	-	-	1 202
Rémunération fondée sur des actions (Note 13)	-	87	-	-	-	-	-	87
	1 348	40	(30 504)	-	-	-	-	(29 116)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	220 467	298	809 022	150 620	(69 421)	4 559	85 758	1 115 545

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

---

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2018 \$	2017 \$
<b>Ventes</b>		<u>2 123 893</u>	<u>1 886 142</u>
<b>Charges</b>			
Coût des ventes		1 809 733	1 586 263
Frais de vente et d'administration		98 995	93 828
Autres pertes (gains), montant net		<u>8 864</u>	<u>(1 337)</u>
	14	<u>1 917 592</u>	<u>1 678 754</u>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<u>206 301</u>	<u>207 388</u>
<b>Charges financières</b>	14	<u>19 102</u>	<u>19 009</u>
<b>Résultat avant impôts</b>		<u>187 199</u>	<u>188 379</u>
<b>Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat</b>			
Exigibles	15	39 018	41 566
Différés	15	<u>10 584</u>	<u>(21 076)</u>
		<u>49 602</u>	<u>20 490</u>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<u>137 597</u>	<u>167 889</u>
<b>Résultat de base par action ordinaire</b>	13	<u>1,98</u>	<u>2,42</u>
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	13	<u>1,98</u>	<u>2,42</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

---

(en milliers de dollars canadiens)

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<u>137 597</u>	<u>167 889</u>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net</b>		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	101 529	(81 920)
Impôts sur la variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	-	9 416
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(34 332)	29 332
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(3 270)	(6 221)
Variation des gains sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1 372	1 026
Impôts sur la variation des gains sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(383)	(296)
<b>Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net</b>		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 209	(737)
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<u>(282)</u>	<u>(246)</u>
	<u>65 843</u>	<u>(49 646)</u>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<u>203 440</u>	<u>118 243</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Stella-Jones Inc.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2018 \$	2017 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>			
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net de l'exercice		137 597	167 889
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7	21 086	19 078
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	17 016	16 656
Perte sur instruments financiers dérivés		8 601	770
Charges financières		19 102	19 009
Impôts sur le résultat exigibles	15	39 018	41 566
Impôts sur le résultat différés	15	10 584	(21 076)
Charge pour unités d'actions inaccessibles		7 189	4 549
Autres		2 060	(199)
		<u>262 253</u>	<u>248 242</u>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Créances		(13 230)	(11 026)
Stocks		(56 716)	100 683
Impôts sur le résultat à recouvrer		-	(2 746)
Comptes créditeurs et charges à payer		13 428	16 694
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(2 304)	(3 369)
Provisions et autres passifs non courants		(1 968)	(1 494)
Autres actifs courants		(15 335)	4 380
		<u>(76 125)</u>	<u>103 122</u>
Intérêts versés		(18 693)	(15 797)
Impôts sur le résultat payés		(39 371)	(34 454)
		<u>128 064</u>	<u>301 113</u>
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation des coûts de financement différés		(255)	(1 132)
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	12	18 742	(391 796)
Augmentation de la dette à long terme	12	-	195 870
Remboursement de la dette à long terme	12	(6 705)	(11 507)
Remboursement des ententes de non-concurrence à payer	12	(1 745)	(2 156)
Dividendes sur les actions ordinaires		(33 290)	(30 504)
Rachat d'actions ordinaires		(4 038)	-
Produit de l'émission d'actions ordinaires		1 330	1 301
		<u>(25 961)</u>	<u>(239 924)</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Augmentation des autres actifs		(836)	(710)
Acquisition d'entreprises	4	(54 491)	(5 792)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(4 028)	(2 080)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(51 568)	(50 572)
Produit de la cession d'actifs		2 390	676
		<u>(108 533)</u>	<u>(58 478)</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		<u>(6 430)</u>	<u>2 711</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<u>6 430</u>	<u>3 719</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<u>-</u>	<u>6 430</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1 Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. La Société fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

## 2 Principales conventions comptables

### Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Partie I – Comptabilité.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 14 mars 2019.

### Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de la même manière les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Périmètre de consolidation

### Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

<b>Filiale</b>	<b>Société mère</b>	<b>Pays de constitution</b>
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland »)	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Stella-Jones CDN Finance Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Finance II Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. II LLC	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. Finance III Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. III LLC	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Kisatchie Midnight Express, L.L.C.	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Lufkin Creosoting Co., Inc.	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

## Acquisition d'entreprises

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

#### **Conversion des monnaies étrangères**

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

c) Établissements étrangers

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état de la situation financière.

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

## Constatation des produits

La Société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui a entraîné des changements de politiques comptables.

Conformément aux dispositions transitoires de IFRS 15, la Société a adopté la nouvelle norme de façon rétrospective.

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.



## **Stella-Jones Inc.**

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement significatif n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Une créance est comptabilisée lorsque le contrôle des Produits est transféré au client, puisqu'il s'agit du moment précis où la contrepartie devient inconditionnelle, c'est-à-dire que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement de la contrepartie est exigible.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### **Créances**

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

### **Stocks**

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

## Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Progiciels	Amortissement linéaire	10 ans
Relations clients	Amortissement linéaire	3 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	3 à 5 ans
Enregistrement de la créosote	-	Indéterminée

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, et sont portés en diminution du coût historique.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

## **Goodwill**

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

## **Dépréciation**

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## *Actifs non financiers*

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

## **Contrats de location**

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des douze prochains mois.

### *Obligations liées à la restauration de sites*

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

## Impôts sur le résultat

La charge ou le produit d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'impôt différé est comptabilisé en entier, selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées

### **Avantages postérieurs à l'emploi**

#### *Programme d'avantages postérieurs à l'emploi*

La Société offre un programme de soins de santé postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction.

#### *Régimes de retraite à prestations définies*

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

### *Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres*

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

### *Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie*

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

## Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace IAS 39 en ce qui a trait à la comptabilisation, le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, la décomptabilisation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

L'adoption de IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a entraîné des changements de politiques comptables qui ont été appliqués de façon rétrospective.

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## *Actifs financiers*

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
  - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
  - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, et seulement alors, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

## *Passifs financiers*

Les passifs de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.



(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

#### *Dépréciation*

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses investissements en titres de créances comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

#### *Transactions de couverture*

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain (ou la perte) lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, dans autres revenus (charges).

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain (ou perte) cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain (ou la perte) cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

## Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

## Changement de méthodes comptables

La Société a adopté les nouvelles normes qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

### ***IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients***

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La Note 2 fourni un sommaire de la nouvelle norme comptable sur la constatation des ventes mis en place de façon rétrospective au 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**IFRS 9 – Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues et une quasi-refonte de la méthode de la comptabilité de couverture. Basé sur les principes, le nouveau modèle unique de classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de l'actif financier. Il donne aussi lieu à un modèle unique de dépréciation qui sera appliqué à tous les instruments financiers, ce qui exigera une constatation plus opportune des pertes de crédit attendues. De plus, il modifie le risque de crédit propre d'une entité pour les passifs que l'entité a choisi d'évaluer à la juste valeur, de sorte que les profits réalisés sur ces passifs et découlant de la détérioration du risque de crédit propre de l'entité ne seront plus portés en résultat net. La Note 2 fourni un sommaire de la nouvelle norme comptable sur les instruments financiers mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de façon rétrospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

**Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur****IFRS 16 – Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En vertu de la nouvelle norme, la Société comptabilisera, dans l'état de la situation financière, un actif (le droit d'utilisation sur les actifs loués) d'environ 119 000 \$, qui est un montant équivalent aux flux de trésorerie actualisés des paiements minimaux exigibles dans l'avenir, ainsi qu'une obligation financière correspondante. Les actifs seront amortis sur la durée des contrats de location dont la moyenne pondérée est de 78 mois. Le passif sera ajusté selon des paiements contractuels aux locataires et une dépense financière correspondante sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette nouvelle norme sur son résultat net.

La Société adoptera IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants et emploiera les exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

***IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux***

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu'il est probable qu'une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d'une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu'elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu'il est improbable qu'un traitement fiscal donné soit accepté, l'entité doit déterminer l'incidence de l'incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l'aide de l'une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d'occurrence est la plus élevée parmi tout l'éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d'occurrence.

Une entité doit appliquer l'IFRIC 23 pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'application anticipée étant toutefois permise. La Société n'adoptera pas l'IFRIC 23 de façon anticipée et ne prévoit pas que son incidence soit importante.

***IFRS 3 – Regroupements d'entreprises***

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, relatives à la définition d'une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent de façon prospective aux transactions qui ont lieu à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'application anticipée étant toutefois permise.

### **3 Estimations comptables et jugements critiques**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et de passif repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise et la dépréciation des actifs non courants. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges, le taux d'impôt sur le résultat et le taux d'escompte. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 4 Acquisition d'entreprises

- a) Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Wood Preservers Incorporated (« WP »), situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27 506 \$ (21 609 \$ US), excluant approximativement 423 \$ de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes. La contrepartie transférée comprend également un billet à payer non garanti ne portant aucun intérêt et payable annuellement, à la date d'anniversaire de la transaction, en six versements de 500 \$ US. Le billet à payer non garanti a été constaté à une juste valeur de 3 339 \$ (2 623 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

<b>Actifs acquis</b>	<b>\$</b>
Créances	3 923
Stocks	8 485
Immobilisations corporelles	18 212
Relations clients	242
Goodwill	1 061
	<u>31 923</u>
<b>Passifs repris</b>	
Passifs d'impôt différé	<u>424</u>
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs repris</b>	<u>31 499</u>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	27 506
Contrepartie à payer	654
Billet à payer non garanti	<u>3 339</u>
<b>Contrepartie transférée</b>	<u>31 499</u>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 4,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Durant la période allant du 9 avril 2018 au 31 décembre 2018, les ventes et le résultat net de l'usine de Warsaw étaient respectivement de 28 760 \$ et de 1 859 \$. Les informations financières pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de WP comme si elle avait eu lieu en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les premiers trois mois de l'année.

- b) Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Prairie Forest Products (« PFP »), une division de Prendville Industries Ltd., situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre traité à usage résidentiel.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 26 985 \$ excluant approximativement 425 \$ de frais liés à la transaction, dont 159 \$ et 266 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les états consolidés du résultat net des exercices 2017 et 2018 sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

<b>Actifs acquis</b>	<b>\$</b>
Stocks	10 536
Immobilisations corporelles	7 763
Relations clients	5 880
Goodwill	3 995
Actifs d'impôt différé	229
	<hr/>
	28 403
<b>Passifs repris</b>	
Provision pour restauration de sites	1 418
	<hr/>
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs repris</b>	<b>26 985</b>
	<hr/>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	26 985
	<hr/>
<b>Contrepartie transférée</b>	<b>26 985</b>
	<hr/>

(30)

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 10,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Durant la période allant du 9 février 2018 au 31 décembre 2018, les ventes et le résultat net de l'usine de Neepawa étaient respectivement de 31 657 \$ et de 890 \$. Les informations financières pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de PFP comme si elle avait eu lieu en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur le premier mois de l'année.

## 5 Créances

	Note	2018 \$	2017 \$
Créances clients		184 376	159 964
Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues		(2 209)	(991)
Créances clients, montant net		182 167	158 973
Montants à recevoir de parties liées	20	454	-
Autres créances		9 759	4 485
		<u>192 380</u>	<u>163 458</u>

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Courantes	113 783	98 355
En souffrance - de 1 à 30 jours	51 214	43 416
En souffrance - de 31 à 60 jours	11 251	9 230
En souffrance - de plus de 60 jours	8 128	8 963
	<u>184 376</u>	<u>159 964</u>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 6 Stocks

	2018	2017
	\$	\$
Matières premières	516 742	423 312
Produits finis	321 816	295 150
	<u>838 558</u>	<u>718 462</u>



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 7 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Immeubles \$	Équipement de production \$	Matériel roulant \$	Autres \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>						
Coût	45 981	113 768	356 892	29 815	12 584	559 040
Cumul des amortissements	-	(16 542)	(64 602)	(12 901)	(6 404)	(100 449)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>45 981</b>	<b>97 226</b>	<b>292 290</b>	<b>16 914</b>	<b>6 180</b>	<b>458 591</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	45 981	97 226	292 290	16 914	6 180	458 591
Acquisition d'entreprises	204	941	3 353	301	9	4 808
Entrées	4 384	4 250	35 337	1 130	2 663	47 764
Sorties	(143)	(235)	(998)	(629)	(4)	(2 009)
Dotation aux amortissements	-	(3 066)	(10 231)	(4 276)	(1 505)	(19 078)
Écarts de change	(1 974)	(5 516)	(15 343)	(884)	(303)	(24 020)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>48 452</b>	<b>93 600</b>	<b>304 408</b>	<b>12 556</b>	<b>7 040</b>	<b>466 056</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>						
Coût	48 452	112 272	376 203	27 944	14 762	579 633
Cumul des amortissements	-	(18 672)	(71 795)	(15 388)	(7 722)	(113 577)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>48 452</b>	<b>93 600</b>	<b>304 408</b>	<b>12 556</b>	<b>7 040</b>	<b>466 056</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Acquisition d'entreprises	1 121	7 823	12 797	4 117	117	25 975
Entrées	1 630	3 165	43 919	669	1 031	50 414
Sorties	(1 622)	-	(478)	(853)	(3)	(2 956)
Dotation aux amortissements	-	(3 406)	(12 260)	(4 272)	(1 148)	(21 086)
Écarts de change	2 618	7 416	21 386	1 189	773	33 382
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>52 199</b>	<b>108 598</b>	<b>369 772</b>	<b>13 406</b>	<b>7 810</b>	<b>551 785</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>						
Coût	52 199	131 933	457 904	32 998	16 959	691 993
Cumul des amortissements	-	(23 335)	(88 132)	(19 592)	(9 149)	(140 208)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>52 199</b>	<b>108 598</b>	<b>369 772</b>	<b>13 406</b>	<b>7 810</b>	<b>551 785</b>

## 8 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied, un contrat de location de terrain à prix de faveur, des progiciels et un enregistrement de la créosote.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux de 2,95 %.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2018 \$	2017 \$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	144 546	128 898
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	153 724	141 363
	<u>298 270</u>	<u>270 261</u>

## Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et d'importer de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché. De plus, la caractéristique d'importation de l'enregistrement permet de négocier de meilleurs prix lorsque la Société s'approvisionne sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,10 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

**Stella-Jones Inc.**  
Notes annexes  
31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						Total	Goodwill
	Droits de coupe	Relations clients	Ententes de non-concurrence	Progiciels	Autres	Enregistrement de la créosote		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>								
Coût	6 821	157 626	17 413	7 140	7 903	41 933	238 836	287 367
Cumul des amortissements	(1 455)	(66 208)	(10 764)	(2 081)	(5 955)	-	(86 463)	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>5 366</b>	<b>91 418</b>	<b>6 649</b>	<b>5 059</b>	<b>1 948</b>	<b>41 933</b>	<b>152 373</b>	<b>287 367</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017</b>								
Valeur comptable nette d'ouverture	5 366	91 418	6 649	5 059	1 948	41 933	152 373	287 367
Acquisition d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	844
Entrées	-	-	-	1 603	477	-	2 080	-
Dotation aux amortissements	(176)	(13 445)	(1 839)	(677)	(519)	-	(16 656)	-
Écarts de change	-	(4 255)	(368)	-	(70)	(2 755)	(7 448)	(17 950)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>5 190</b>	<b>73 718</b>	<b>4 442</b>	<b>5 985</b>	<b>1 836</b>	<b>39 178</b>	<b>130 349</b>	<b>270 261</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>								
Coût	6 821	148 740	16 270	8 743	8 310	39 178	228 062	270 261
Cumul des amortissements	(1 631)	(75 022)	(11 828)	(2 758)	(6 474)	-	(97 713)	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>5 190</b>	<b>73 718</b>	<b>4 442</b>	<b>5 985</b>	<b>1 836</b>	<b>39 178</b>	<b>130 349</b>	<b>270 261</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</b>								
Valeur comptable nette d'ouverture	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Acquisition d'entreprises	-	6 122	-	-	-	-	6 122	5 599
Entrées	-	-	-	869	3 159	-	4 028	-
Dotation aux amortissements	(256)	(12 193)	(1 612)	(831)	(2 124)	-	(17 016)	-
Écarts de change	-	4 363	298	-	88	3 426	8 175	22 410
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>4 934</b>	<b>72 010</b>	<b>3 128</b>	<b>6 023</b>	<b>2 959</b>	<b>42 604</b>	<b>131 658</b>	<b>298 270</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>								
Coût	6 821	165 931	17 692	9 612	11 557	42 604	254 217	298 270
Cumul des amortissements	(1 887)	(93 921)	(14 564)	(3 589)	(8 598)	-	(122 559)	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4 934</b>	<b>72 010</b>	<b>3 128</b>	<b>6 023</b>	<b>2 959</b>	<b>42 604</b>	<b>131 658</b>	<b>298 270</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 9 Comptes créditeurs et charges à payer

	Note	2018 \$	2017 \$
Comptes fournisseurs		53 021	41 373
Montants à payer à des parties liées	20	54	380
Charges à payer		60 815	51 761
Autres montants à payer		19 369	17 692
		<u>133 259</u>	<u>111 206</u>

## 10 Dette à long terme

	Note	2018 \$	2017 \$
Facilités de crédit syndiquées	10(a)	273 055	232 083
Billets de premier rang non garantis	10(b)	204 630	188 176
Billets à payer non garantis	10(c)	17 930	15 944
Billet à payer garanti	10(d)	7 321	7 422
Billet à payer non garanti	10(e)	3 936	7 000
Billet à payer non garanti	10(f)	3 596	-
Billet à payer garanti	10(g)	1 540	2 278
Billet à payer non garanti	10(h)	1 506	2 008
Billet à payer non garanti	10(i)	572	844
Billet à payer non garanti	10(j)	-	586
		<u>514 086</u>	<u>456 341</u>
Frais de financement reportés		(605)	(701)
		<u>513 481</u>	<u>455 640</u>
Moins la partie courante de la dette à long terme		9 810	5 791
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(96)	(96)
Total de la partie courante de la dette à long terme		<u>9 714</u>	<u>5 695</u>
		<u>503 767</u>	<u>449 945</u>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- a) Les facilités de crédit syndiquées de la Société consistent en (i) un crédit rotatif non garanti au montant de 325 000 \$ US mis à la disposition de la Société et de SJ Holding (les « Emprunteurs »), une filiale à part entière de la Société, jusqu'au 27 février 2023 et (ii) un crédit à terme non garanti au montant de 100 000 \$ US mis à la disposition de la Société jusqu'au 26 février 2019. Les facilités de crédit syndiquées sont mises à la disposition des Emprunteurs par un syndicat de prêteurs aux termes d'une cinquième convention de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016, amendée le 18 mai 2016 et le 15 mars 2018 (la « Convention de Crédit »). En date du 31 décembre 2018, le financement offert aux termes des facilités de crédit syndiquées était d'un montant maximum de 425 000 \$ US, dont un montant de 213 729 \$ US était non utilisé. De plus, la Convention de Crédit prévoit la mise en place d'un crédit additionnel de type accordéon, disponible sur demande, lequel permet à la Société d'augmenter le crédit rotatif non garanti d'un montant de 350 000 \$ US.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel en dollars canadiens, d'acceptations bancaires (« ABs »), de prêts au taux de base en dollars américains, de prêts LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel en dollars canadiens et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 %, en fonction de la grille de taux applicable prévue à la Convention de Crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux ABs, aux prêts LIBOR et aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, en fonction de la grille de taux applicable prévue à la Convention de Crédit.

La Société conclut des contrats de produits dérivés (swap) portant sur les taux d'intérêt de façon à réduire l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette. Le détail de ces contrats de produits dérivés en vigueur au 31 décembre 2018 est décrit à la Note 18, Instruments Financiers.

Au 31 décembre 2018, les emprunts par les entités canadiennes en dollars américains totalisaient 170 525 \$ (125 000 \$ US), ce montant étant désigné en totalité comme une couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger.

La Société est partie à deux ententes de prêts à demande avec deux banques faisant partie du syndicat de prêteurs offrant à la Société les facilités de crédit syndiquées et dispose aux termes de ces ententes d'un financement total d'un montant maximal de 50 000 \$ US, selon des termes et des conditions similaires aux termes et conditions prévus à la Convention de Crédit. Cette dette, si requise par la Société, sera incluse sous la rubrique des obligations à court terme étant donné que les banques prêteuses ont le droit à tout moment de demander le remboursement de ces prêts. Au 31 décembre 2018, aucun emprunt n'avait été effectuée en vertu de ces facilités de prêts à demande.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Afin de maintenir en place les facilités de crédit syndiquées et les prêts à demande, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de la dette nette sur bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) ne devant pas excéder 3,50:1 et un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 3,00:1. Au 31 décembre 2018, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers. De plus, la Convention de Crédit interdit à la Société de verser des dividendes dont le montant total pour toute année financière excède 50,00 % du revenu net consolidé de la Société pour l'année précédente si le ratio de la dette nette sur le BAIIA est supérieur à 3,25:1. Si le ratio de la dette nette sur le BAIIA est égal ou inférieur à 3,25:1, la Convention de Crédit ne prévoit aucune restriction au paiement des dividendes, en autant que les autres engagements, termes et conditions de la Convention de Crédit sont respectés.

- b) Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 000 \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, la Société a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones Inc. de billets de premier rang série A d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,54 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024 et de billets premier rang série B d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,81 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2027. Les billets sont non garantis et le produit tiré de leur émission a été affecté au remboursement d'une partie du crédit rotatif. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Afin de maintenir en place les billets, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de dette nette sur le BAIIA ne devant pas excéder 3,50:1, un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 2,50:1 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15 %. Au 31 décembre 2018, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers.

- c) Aux termes de l'acquisition de deux entreprises datée du 3 juin 2016, la Société a endossé deux billets à payer non garantis totalisant 18 256 \$ (14 104 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Les billets sont payables en trois versements, incluant les intérêts, totalisant 3 000 \$ US en juin 2019 et 2020 et 9 000 \$ US en juin 2021. Les billets ont été initialement constatés à une juste valeur totalisant 15 676 \$ (12 112 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur des billets est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- d) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 3 juin 2016, la Société a pris en charge un billet à payer portant intérêt au taux de 5,76 %, garanti par le terrain de l'usine de Pineville et ayant un solde de 5 685 \$ US. Le billet est payable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 163 \$ US, jusqu'en juillet 2028. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 8 775 \$ (6 780 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- e) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 22 mai 2014, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 15 466 \$ (14 169 \$ US) portant intérêt au taux de 1,93 %. Le billet est payable en cinq versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 3 000 \$ US, jusqu'en mai 2019. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 13 426 \$ (12 301 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- f) Aux termes de l'acquisition de WP datée du 9 avril 2018, la Société a comptabilisé un billet à payer non garanti de 3 596 \$ (3 000 \$ US) ne portant aucun intérêt. Le billet à payer non garanti est payable annuellement à la date anniversaire de la transaction en six versements de 500 \$ US, jusqu'en avril 2024 et a été constaté à une juste valeur de 3 339 \$ (2 623 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- g) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 1<sup>er</sup> octobre 2015, la Société a comptabilisé un billet à payer garanti de 5 800 \$ ne portant aucun intérêt. Le billet à payer garanti est payable à la date anniversaire de la transaction d'un montant de 2 900 \$ en octobre 2016, 500 \$ en octobre 2017 et 800 \$ en octobre 2018, 2019 et 2020, respectivement. Le billet à payer garanti a été initialement constaté à une juste valeur de 5 430 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 2,91 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

Le billet à payer garanti est garanti par des lettres de crédit irrévocables correspondant aux versements et ayant les mêmes dates d'échéance.

- h) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 1<sup>er</sup> septembre 2015, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 3 993 \$ (3 000 \$ US) sans intérêt. Le billet est payable en cinq versements annuels égaux de 600 \$ US, jusqu'en septembre 2020. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 3 275 \$ (2 460 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- i) Aux termes de l'acquisition de WPI datée du 19 décembre 2017, la Société a comptabilisé un billet à payer non garanti de 900 \$ ne portant aucun intérêt. Le billet à payer non garanti est payable en versements trimestriels de 75 \$ en mars, juin, septembre et décembre de chaque année jusqu'en décembre 2020. Le billet à payer non garanti a été initialement constaté à une juste valeur de 844 \$ en utilisant un taux d'intérêt effectif de 3,29 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- j) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 4 décembre 2015, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 1 939 \$ (1 451 \$ US) portant intérêt au taux de 1,68 %. Le billet est payable en trois versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 500 \$ US, jusqu'en décembre 2018. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 1 754 \$ (1 312 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- k) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	<b>Capital</b>
	<b>\$</b>
2019	10 433
2020	7 002
2021	13 355
2022	1 298
2023	274 390
Par la suite	<u>208 975</u>
	515 453
Ajustement de la juste valeur	<u>(1 367)</u>
	<u>514 086</u>

- l) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 501 950 \$ au 31 décembre 2018 (453 478 \$ en 2017) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

## 11 Provisions et autres passifs non courants

	<u>Provisions</u>			<u>Autres passifs non courants</u>			
	<b>Restauration de sites</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>	<b>Ententes de non- concurrence</b>		<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>UAI</b>	<b>à payer</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	16 487	3 664	20 151	2 956	7 963	10 919	31 070
Entrées	911	1 786	2 697	727	-	727	3 424
Acquisition d'entreprises	58	-	58	-	-	-	58
Renversement de provisions	(2 331)	(106)	(2 437)	-	-	-	(2 437)
Paiements	(2 183)	(1 504)	(3 687)	(1 435)	(2 156)	(3 591)	(7 278)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	155	155	155
Écarts de change	(898)	(134)	(1 032)	-	(454)	(454)	(1 486)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	12 044	3 706	15 750	2 248	5 508	7 756	23 506
Entrées	1 519	506	2 025	5 597	-	5 597	7 622
Acquisition d'entreprises	1 418	-	1 418	-	-	-	1 418
Renversement de provisions	(830)	(523)	(1 353)	-	-	-	(1 353)
Paiements	(2 867)	(537)	(3 404)	(1 539)	(1 745)	(3 284)	(6 688)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	124	124	124
Écarts de change	812	142	954	-	392	392	1 346
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	12 096	3 294	15 390	6 306	4 279	10 585	25 975



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Analyse des provisions et des autres passifs non courants :

	2018 \$	2017 \$
Partie courante		
Provisions	9 294	9 141
Autres passifs non courants	2 722	2 973
Total partie courante	<u>12 016</u>	<u>12 114</u>
Partie non courante		
Provisions	6 095	6 609
Autres passifs non courants	7 864	4 783
Total partie non courante	<u>13 959</u>	<u>11 392</u>
	<u>25 975</u>	<u>23 506</u>

## Provisions

### *Restauration de sites*

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de un à quinze ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide de taux avant impôts allant de 3,24 % à 3,45 %, reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Au 31 décembre 2018, une provision totale de 12 096 \$ (12 044 \$ en 2017) pour restauration de sites a été comptabilisée pour supporter les efforts de conformité en cours.

## Autres passifs non courants

### *Unités d'actions incessibles*

La Société a un plan incitatif à long terme, pour certains hauts dirigeants et membres clés du personnel, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi de 12,50 %. Lorsque cette condition est respectée, le nombre d'UAI octroyées est établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi.

Les UAI sont des actions fictives à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que la personne soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date anniversaire.

## Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les UAI octroyées le 16 mars 2015 ont atteint leur date anniversaire le 16 mars 2018 et ont été entièrement payées.

Le 21 mars 2016 et le 19 mars 2018, la Société a octroyé à certains hauts dirigeants et membres clés du personnel un nombre total de 47 667 UAI, selon le régime incitatif à long terme. Aucune UAI n'a été octroyées en 2017.

Le 13 mars 2018, le comité de rémunération et le conseil d'administration ont dérogé du calcul sous lequel les UAI sont accordées et ont octroyé 200 000 UAI aux membres de la haute direction à titre d'incitatif spécial à long terme. Par la suite, le 7 mai 2018, un incitatif spécial à long terme de 7 632 UAI a été octroyé à un membre nouvellement ajouté à la haute direction.

Le 2 mai 2018, à titre d'incitatif au président et chef de la direction de la Société, afin de l'encourager à demeurer en poste, la Société lui a octroyé 200 000 UAI ayant une date effective d'octroi du 7 mai 2018. Les dates d'acquisition de l'octroi sont les 7 mai 2019 (pour les premiers 60 000 UAI); 7 mai 2020 (pour la seconde tranche de 60 000 UAI) et 7 mai 2021 (pour les 80 000 UAI restantes), sujet à des termes et conditions relatives à la démission, l'invalidité, le décès et autres. Aucune UAI additionnelle ne sera octroyée au président et chef de la direction avant et jusqu'à la date d'acquisition de l'octroi finale du 7 mai 2021.

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément à son plan incitatif à long terme, la Société a octroyé 400 000 UAI au président et chef de la direction, avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. La charge de rémunération a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans. Le 6 mai 2016, un montant de 19 106 \$, qui représente la totalité des UAI, a été payé. La différence entre le montant payé et la dépense comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net a été enregistrée comme frais payés d'avance et amortie sur la période restante de deux ans. Au 31 décembre 2018, le solde des frais payés d'avance était nul (1 592 \$ en 2017).

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 12 Informations sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2018 :

	<b>Obligations liées aux activités de financement</b>			
	<b>Dette à long terme</b>	<b>Facilités de crédit syndiquées</b>	<b>Ententes de non-concurrence à payer</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	(47 898)	(646 487)	(7 963)	(702 348)
Flux de trésorerie liés aux	(184 363)	391 796	2 156	209 589
Ajustements dus au taux de change	8 704	22 608	454	31 766
Autres variations sans effet de trésorerie	-	-	(155)	(155)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>(223 557)</b>	<b>(232 083)</b>	<b>(5 508)</b>	<b>(461 148)</b>
Flux de trésorerie liés aux	6 705	(18 742)	1 745	(10 292)
Ajustements dus au taux de change	(22 740)	(22 230)	(392)	(45 362)
Autres variations sans effet de trésorerie	(833)	-	(124)	(957)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>(240 425)</b>	<b>(273 055)</b>	<b>(4 279)</b>	<b>(517 759)</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 13 Capital-actions

	2018	2017
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice*	69 342	69 303
Régime d'options d'achat d'actions*	-	10
Régimes d'achat d'actions des employés*	31	29
Rachat d'actions ordinaires*	(105)	-
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice*	69 268	69 342

\* Le nombre d'actions ordinaires est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2018	2017
<b>Résultat net se rapportant aux actions ordinaires</b>	<b>137 597 \$</b>	<b>167 889 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	69 352	69 324
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	8	9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 360	69 333
<b>Résultat de base par action ordinaire**</b>	<b>1,98 \$</b>	<b>2,42 \$</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire**</b>	<b>1,98 \$</b>	<b>2,42 \$</b>

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

\*\* Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 décembre 2018, le TSX a accepté l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été entamée pour une période de douze mois débutant le 20 décembre 2018. Durant cette période, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 000 000 d'actions ordinaires. Au 31 décembre 2018, la Société a racheté aux fins d'annulation 105 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 4 038 \$ ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 38,15 \$. Au 31 décembre 2018, la Société s'est engagée à racheter aux fins d'annulation 42 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 1 627 \$ ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 39,05 \$. Au 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé un passif financier pour un montant de 1 627 \$, avec une contrepartie aux capitaux propres. Le règlement de cet engagement est survenu au début du mois de janvier 2019 et les actions ordinaires correspondantes ont été annulées en même temps.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,00 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de transactions précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2018		2017	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$
<b>En circulation à l'ouverture de l'exercice</b>	45	40,05	55	34,57
Exercées	-	-	(10)	9,90
Attribuées	-	-	-	-
<b>En circulation à la clôture de l'exercice</b>	<b>45</b>	<b>40,05</b>	<b>45</b>	<b>40,05</b>
<b>Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice</b>	<b>39</b>	<b>38,67</b>	<b>33</b>	<b>36,79</b>

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2018 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Échéance
Mai 2013	15	22,13	15	22,13	Mai 2023
Novembre 2015	30	49,01	24	49,01	Novembre 2025
	<u>45</u>		<u>39</u>		

\* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

\*\* Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

## e) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'avait été octroyée en 2018. En 2018, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 50 \$ (87 \$ en 2017).

## f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2018, 17 591 actions ordinaires (15 621 en 2017) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 37,02 \$ par action (39,52 \$ en 2017).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2018, 13 889 actions ordinaires (13 167 en 2017) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 40,11 \$ par action (41,65 \$ en 2017).

## 14 Classement des charges par nature

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matières premières et consommables	1 537 542	1 324 289
Charges au titre des avantages du personnel	143 473	135 302
Dotation aux amortissements	38 102	35 734
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	43 746	54 148
Frais de transport	105 513	91 430
Autres frais	49 216	37 851
	<u>1 917 592</u>	<u>1 678 754</u>
	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Charges au titre des avantages du personnel</b>		
Traitements, salaires et avantages	127 587	123 355
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	50	87
UAI	7 189	4 549
Charges au titre des prestations de retraite	2 259	1 990
Régimes enregistrés de retraite collectifs	6 388	5 321
	<u>143 473</u>	<u>135 302</u>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur facilités de crédit syndiquées	10 168	9 596
Intérêts sur billets à payer et sur ententes de non-concurrence à payer	1 797	2 613
Intérêts sur billets de premier rang non garantis	7 137	6 800
	<hr/>	<hr/>
	19 102	19 009
	<hr/>	<hr/>

## 15 Impôts sur le résultat

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>Impôts exigibles</b>		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	38 710	40 450
Ajustements au titre des exercices précédents	308	1 116
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des impôts exigibles</b>	39 018	41 566
	<hr/>	<hr/>
<b>Impôts différés</b>		
Naissance et renversement des écarts temporaires	10 965	12 379
Incidences de la différence des taux d'imposition	(191)	(30 094)
Ajustements au titre des exercices précédents	(190)	(3 361)
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des impôts différés</b>	10 584	(21 076)
	<hr/>	<hr/>
<b>Charge d'impôts</b>	49 602	20 490
	<hr/>	<hr/>



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<u>187 199</u>	<u>188 379</u>
Impôt calculé avec un taux national de 26,46 % ( 26,24 % en 2017) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	49 533	49 431
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	454	12 930
Éléments de résultat non imposables	(5 368)	(7 759)
Dépenses non déductibles	5 062	409
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(191)	(30 094)
Ajustements au titre des exercices précédents	118	(2 245)
Réévaluation de l'impôt différé attribuable aux taux de change	(6)	(462)
Crédit de fabrication et de transformation	-	(1 720)
<b>Charge d'impôts</b>	<u>49 602</u>	<u>20 490</u>

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Devant être recouverts dans plus de 12 mois	2 894	5 554
Devant être recouverts dans les 12 mois	11 454	8 243
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(106 905)	(86 081)
Devant être réglés dans les 12 mois	-	(124)
<b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>	<u>(92 557)</u>	<u>(72 408)</u>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'évolution brute du compte d'impôt différé :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Aux 1<sup>er</sup> janvier</b>	(72 408)	(101 171)
Comptabilisé à l'état du résultat net	(10 584)	21 076
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	(3 935)	2 697
Acquisition d'entreprises	(2)	140
Écarts de change	(5 628)	4 850
<b>Aux 31 décembre</b>	<b>(92 557)</b>	<b>(72 408)</b>

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Réserves	Prestations de retraite différées	Perte cumulative	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	12 480	2 165	2 232	-	96	16 973
Comptabilisé à l'état du résultat net	(3 606)	112	(2 232)	2 231	(96)	(3 591)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	(246)	-	1 150	-	904
Acquisition d'entreprises	180	-	-	-	-	180
Écarts de change	(589)	(80)	-	-	-	(669)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>8 465</b>	<b>1 951</b>	<b>-</b>	<b>3 381</b>	<b>-</b>	<b>13 797</b>
Comptabilisé à l'état du résultat net	120	165	-	(17)	2 152	2 420
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	(282)	-	(3 270)	-	(3 552)
Acquisition d'entreprises	1 094	-	-	-	-	1 094
Écarts de change	615	68	-	(94)	-	589
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>10 294</b>	<b>1 902</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 152</b>	<b>14 348</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Immobi- lisations corporelles \$	Immobi- lisations incorporelles \$	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers \$	Autres \$	Total \$
<b>Passifs d'impôt différé</b>					
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	(79 785)	(34 330)	(2 049)	(1 982)	(118 146)
Comptabilisé à l'état du résultat net	15 684	8 371	-	612	24 667
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	-	2 049	(256)	1 793
Acquisition d'entreprises	(40)	-	-	-	(40)
Écarts de change	4 272	1 524	-	(275)	5 521
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>(59 869)</b>	<b>(24 435)</b>	<b>-</b>	<b>(1 901)</b>	<b>(86 205)</b>
Comptabilisé à l'état du résultat net	(13 158)	35	-	119	(13 004)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	-	-	(383)	(383)
Acquisition d'entreprises	(1 096)	-	-	-	(1 096)
Écarts de change	(4 610)	(1 607)	-	-	(6 217)
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>(78 733)</b>	<b>(26 007)</b>	<b>-</b>	<b>(2 165)</b>	<b>(106 905)</b>

Au 31 décembre 2018, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de 1 925 \$ (néant en 2017) relativement à des pertes en capital s'élevant à 14 579 \$ (néant en 2017) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 461 407 \$ au 31 décembre 2018 (398 767 \$ en 2017).

## 16 Avantages postérieurs à l'emploi

Pour ses installations canadiennes, la Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite sont offerts à certains employés. La Société contribue à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

Pour ses installations américaines, McFarland, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	167	156
Régimes de retraite à prestations définies	1 467	1 411
Cotisations au régime interentreprises	625	423
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	6 388	5 321

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
<b>Passifs</b>		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi »	(5 185)	(5 174)
Obligation au titre des prestations constituées, incluse dans « Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi »	(2 208)	(2 501)
	<u>(7 393)</u>	<u>(7 675)</u>

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1<sup>er</sup> décembre 2018 et la prochaine évaluation sera faite au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 501	2 219
Coût des services rendus au cours de l'exercice	80	68
Coût financier	87	88
Prestations versées	(71)	(62)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	(237)	-
Ajustements liés aux hypothèses financières	(152)	188
	<u>2 208</u>	<u>2 501</u>
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>		
	<u>2 208</u>	<u>2 501</u>
<b>Actif des régimes</b>		
Cotisations de l'employeur	71	62
Prestations versées	(71)	(62)
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>		
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>	<u>2 208</u>	<u>2 501</u>

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	3,90	3,40
<b>Coût des prestations aux 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	3,40	3,90

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 6,50 % a été présumé pour 2015. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,38 % par année pour atteindre 5,00 % en 2020. Une augmentation ou une diminution de 1,00 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	<b>Hausse de 1 % \$</b>	<b>Baisse de 1 % \$</b>
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	27	(24)
Incidence sur le coût des prestations	3	(2)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	<b>2018 \$</b>	<b>2017 \$</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	80	68
Coût financier	87	88
<b>Coûts comptabilisés au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités</b>	<b>167</b>	<b>156</b>
<b>État consolidé du résultat global</b>	<b>2018 \$</b>	<b>2017 \$</b>
<b>Exercices clos les 31 décembre</b>		
Écarts actuariels	389	(188)
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts</b>	<b>389</b>	<b>(188)</b>
<b>Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>2018 \$</b>	<b>2017 \$</b>
Solde des écarts actuariels aux 1 <sup>er</sup> janvier	(352)	(228)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	286	(124)
<b>Solde des écarts actuariels aux 31 décembre</b>	<b>(66)</b>	<b>(352)</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- b) Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les cinq régimes de retraite sont les suivantes :

	<b>Date des dernières évaluations actuarielles</b>
Régime 1 Régime de retraite canadien - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2016
Régime 2 Régime de retraite canadien - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2017
Régime 3 Régime de retraite canadien - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2018
Régime 4 Régime de retraite américain - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2018
Régime 5 Régime de retraite américain	31 décembre 2018

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	29 402	27 440
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 038	1 025
Coût financier	1 055	1 076
Prestations versées	(1 406)	(821)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	20	(947)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	(31)	330
Ajustements liés aux hypothèses financières	(1 726)	1 949
Écarts de change	861	(650)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>29 213</b>	<b>29 402</b>
<b>Actif des régimes</b>		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	24 228	22 906
Revenu d'intérêts sur les actifs	590	665
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	(738)	513
Cotisations de l'employeur	933	1 102
Cotisations de l'employé	36	35
Effet du plafond des actifs	(193)	263
Prestations versées	(1 406)	(821)
Écarts de change	578	(435)
<b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>24 028</b>	<b>24 228</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>	<b>(5 185)</b>	<b>(5 174)</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux du tableau ci-dessus comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Obligation au titre des prestations constituées	(29 140)	(13 309)
Juste valeur de l'actif des régimes	21 384	7 652
<b>Situation de capitalisation des régimes – Déficit</b>	<b>(7 756)</b>	<b>(5 657)</b>

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
Titres de participation cotés	27,00	31,00
Titres de créance cotés	42,00	42,00
Contrats d'assurance garantis	30,00	26,00
Placements à court terme et trésorerie	1,00	1,00
	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	3,90	3,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25
<b>Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	3,50	3,90

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	1 002	1 000
Coût financier	1 055	1 076
Revenu d'intérêts sur les actifs	(590)	(665)
<b>Coûts comptabilisés au titre des prestations définies</b>	<b>1 467</b>	<b>1 411</b>



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 1 081 \$.

<b>État consolidé du résultat global</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Exercices clos les 31 décembre</b>		
Écarts actuariels	820	(549)
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts</b>	<b>820</b>	<b>(549)</b>
<b>Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde des écarts actuariels aux 1 <sup>er</sup> janvier	(4 012)	(3 153)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	641	(859)
<b>Solde des écarts actuariels aux 31 décembre</b>	<b>(3 371)</b>	<b>(4 012)</b>

## 17 Engagements et éventualités

- a) La Société a émis des garanties de 29 716 \$ (19 036 \$ en 2017) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- b) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	<b>\$</b>
2019	30 236
2020	25 572
2021	21 366
2022	16 059
2023	10 091
Par la suite	29 451
	<b>132 775</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

## 18 Instruments financiers

### Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des contrats dérivés sur marchandises a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché. Le tableau qui suit présente un sommaire de la juste valeur des différents contrats détaillés dans la note ci-dessous :

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif courant</b>		
Contrats dérivés sur marchandises	-	473
	-	473
<b>Actif non courant</b>		
Contrats de swap de taux d'intérêt	7 545	6 173
	7 545	6 173
<b>Passif courant</b>		
Contrats dérivés sur marchandises	4 381	-
	4 381	-
<b>Passif non courant</b>		
Contrats dérivés sur marchandises	3 748	-
	3 748	-

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2018, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour pertes de crédit attendues aux 31 décembre 2018 et 2017. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 16,60 % des ventes totales pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2018 (15,60 % en 2017) et un solde des créances de 5 678 \$ au 31 décembre 2018 \$ (6 152 \$ en 2017). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Risque de prix

La Société est exposée au risque de prix des marchandises sur le diesel et le pétrole. La Société utilise des contrats dérivés sur marchandises ayant pour référence le *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* pour gérer les flux monétaires associés à ces marchandises. La Société ne désigne pas ces dérivés comme couvertures de flux de trésorerie sur les achats prévus de diesel et pétrole. Les gains et les pertes résultant de ces instruments financiers dérivés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sous « Autres pertes (gains), montant net ». Le tableau suivant présente un sommaire des contrats dérivés sur marchandises au 31 décembre 2018 et 2017 :

2018

Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2019	Décembre 2019	2,23 \$ US
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US

2017

Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	600 000*	Janvier 2018	Décembre 2018	1,72 \$ US
Diesel et pétrole	600 000*	Janvier 2018	Décembre 2018	1,61 \$ US

\* Représente un volume également réparti sur l'année.

La juste valeur des contrats dérivés sur marchandises ci-haut basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2018 représente un passif totalisant 8 129 \$ dont 4 381 \$ est présenté au passif courant et dont 3 748 \$ est présenté au passif non courant (un actif courant de 473 \$ en 2017) dans l'état consolidé de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2018 et 2017. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit syndiquées (Note 10a) rendue disponible par un syndicat bancaire, lesquelles peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2018, un montant de 291 569 \$ (213 729 \$ US) (354 489 \$ (282 574 \$ US) en 2017) était disponible sur les facilités de crédit syndiquées de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2018					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	133 259	133 259	133 259	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme	513 481	601 849	25 507	51 683	303 142	221 517
Contrats dérivés sur marchandises	8 129	8 354	4 108	4 246	-	-
Ententes de non-concurrence	4 279	4 570	1 603	2 967	-	-
	659 148	748 032	164 477	58 896	303 142	221 517

	2017					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	111 206	111 206	111 206	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme	455 640	538 383	20 067	42 321	265 193	210 802
Ententes de non-concurrence	5 508	5 896	1 694	2 948	1 254	-
	572 354	655 485	132 967	45 269	266 447	210 802

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

## Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures au besoin afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net, le résultat global et les capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net, le résultat global et les capitaux propres.

	2018	2017
	\$	\$
Diminution (augmentation) du résultat net	385	(806)
Augmentation des capitaux propres	37 895	37 352

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Trésorerie	-	11 484
Créances	900	2 545
Stocks	820	-
	<hr/>	<hr/>
	1 720	14 029
<b>Passifs</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	5 566	5 698
	<hr/>	<hr/>
	5 566	5 698

(62)

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 10).

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 96,00 % (100,00 % en 2017) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

Les facilités de crédit syndiquées définies à la Note 10a) sont rendues disponibles par un syndicat bancaire. Le financement de ces facilités est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des Abs, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,00 % de ces taux sur le solde de clôture des facilités de crédit syndiquées, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 370 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (146 \$ en 2017).

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

						<b>2018</b>
<b>Montant nominal</b>	<b>Instrument d'emprunt connexe</b>	<b>Taux fixe payé %</b>	<b>Entrée en vigueur</b>	<b>Échéance</b>	<b>Équivalent nominal \$ CA</b>	
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	115 957	
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	136 420	

						<b>2017</b>
<b>Montant nominal</b>	<b>Instrument d'emprunt connexe</b>	<b>Taux fixe payé %</b>	<b>Entrée en vigueur</b>	<b>Échéance</b>	<b>Équivalent nominal \$ CA</b>	
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1.68*	Décembre 2015	Avril 2021	106 633	
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1.06*	Décembre 2017	Décembre 2021	125 450	

\* Plus marge applicable de 1,00 % à 2,25 % basée sur une grille de prix incluse dans la Convention de Crédit.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les contrats de swap de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2018, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2018. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2018 représente un actif non courant de 7 545 \$ est présenté dans l'état consolidé de la situation financière (un actif non courant de 6 173 \$ en 2017). Une diminution de 10,00 % des taux d'intérêt, au 31 décembre 2018, aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 755 \$ (617 \$ en 2017) approximativement. Pour une augmentation de 10,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

## 19 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dette totale	513 481	455 640
Capitaux propres	1 281 410	1 115 545
Total du capital	<u>1 794 891</u>	<u>1 571 185</u>
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	<u>0,29:1</u>	<u>0,29:1</u>

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et à des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et ses facilités de crédit syndiquées. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,50:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

## 20 Transactions entre des parties liées

### a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	2018	2017
	\$	\$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	-	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	62	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	499	838

\* Au 31 décembre 2017, Stella Jones International S.A. détenait, directement ou indirectement, approximativement 38,30 % des actions ordinaires en circulation de la Société. À la suite d'un placement secondaire clôturant le 21 février 2018, le pourcentage d'actions ordinaires en circulation détenues par Stella Jones International S.A. a été réduit à 31,10 %. Le 14 août 2018, Stella Jones International S.A. a vendu sa participation en actions restante dans la Société dans le cadre d'un placement dans le public par voie d'acquisition ferme et d'un placement privé concomitant.

\*\* Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,00 % et 49,00 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Montants à recevoir de Stella Jones International S.A.	454	-
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	-	(25)
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	-	(50)
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	(54)	(305)
	<u>400</u>	<u>(380)</u>

## b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires, rémunération et autres avantages	5 010	4 728
Paiements fondés sur des actions	5 293	4 063
	<u>10 303</u>	<u>8 791</u>

## 21 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les traverses de chemins de fer, les poteaux destinés aux sociétés de services publics, le bois à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Ses usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans dix-neuf états américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle nord-américaine.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Canada	679 642	561 905
États-Unis	1 444 251	1 324 237
	<u>2 123 893</u>	<u>1 886 142</u>

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Bois traité sous pression		
Traverses de chemin de fer	662 414	651 549
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	724 950	653 946
Bois à usage résidentiel	474 680	366 225
Produits industriels	109 035	94 516
Billots et bois d'œuvre	152 814	119 906
	<u>2 123 893</u>	<u>1 886 142</u>

Les immobilisations corporelles, incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Canada	124 246	114 819
États-Unis	427 539	351 237
	<u>551 785</u>	<u>466 056</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Canada	33 977	29 974
États-Unis	97 681	100 375
	<u>131 658</u>	<u>130 349</u>
<b>Goodwill</b>		
Canada	19 403	14 864
États-Unis	278 867	255 397
	<u>298 270</u>	<u>270 261</u>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 22 Événements postérieurs à la date de clôture

- a) Le 14 janvier 2019, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2024, de sa facilité de crédit rotatif non-garantie. Cette prolongation a été obtenue à travers un amendement à la cinquième entente de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016 tel qu'amendée le 18 mai 2016 et le 15 mars 2018.
- b) Le 14 mars 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,14 \$ par action ordinaire payable le 26 avril 2019 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 5 avril 2019.